



FICHE TECHNIQUE

ECLANOX

DETARTRANT NETTOYANT DESINFECTANT POUR L'ENTRETIEN, LE BRILLANTAGE ET L'HYGIENE DES SURFACES MATERIELS, SOLS ET SURFACES LESSIVABLES USAGE PROFESSIONNEL

ECLANOX est une préparation de nettoyage à base d'une combinaison de fonctions dégraissantes, désincrustantes et désoxydantes de caractère non ioniques, biocide.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Masse volumique	: 1040 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: DE CARACTERE ACIDE
PH à 5% dans l'eau	: 1.55
Ph pur	: 1.20
Couleur	: ORANGEE
Odeur	: FRAICHE DE PAPAYE
Tension superficielle à 5%	: 31.2 DYNE/CM

PROPRIETES PRINCIPALES

ECLANOX élimine les traces d'écoulements d'eau, coulures vertes d'origine végétale, dépôts d'algues, de rouille ou de calcaire.

ECLANOX dégraisse, détartre, désinfecte les surfaces et matériels en aciers inoxydables, alliages légers, matières plastiques, stratifiés, polyesters, polyéthylène, murs et sols carrelés ou en béton ainsi que les matériaux généralement sensibles aux acides forts.

ECLANOX n'attaque pas dans les conditions d'emplois préconisées le verre, les vitres, les matières plastiques usuelles, faïences. Ne raye pas les surfaces.

• **Efficacité bactéricide contrôlée en présence de substances interférentes** : selon norme AFNOR NF EN 1276 (EN CONDITION DE SALETÉ) PV D'EFFICACITÉ N°NL/0329/3 à **2%** sur germes tests suivants : escherichia coli, staphylococcus aureus, enterococcus hirae, pseudomonas aeruginosa.

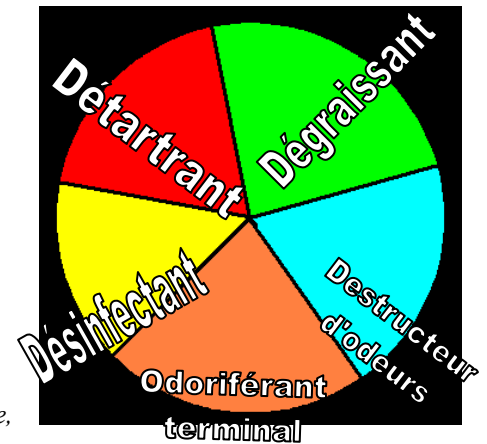
• **Efficacité levuricide contrôlée en présence de substances interférentes** : selon norme AFNOR NF EN 1275 PV D'EFFICACITÉ N° NL/10288/3 à **2%** sur germes tests suivants : candida albicans.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Selon la nature des surfaces et leur état d'encrassement, en nettoyage fréquent, diluer à **2% dans l'eau**, par pulvérisation, trempage, lessivage.
- ◆ Laisser agir au minimum 5 minutes pour une désinfection efficace.
- ◆ Terminer par un rinçage complet à l'eau claire.
- ◆ En pulvérisation, utiliser de préférence, une buse mousse ou un vapo mousse.

Dans le cas de surfaces préalablement nettoyées, en désinfection terminale, diluer à raison d'une partie de produit pour 50 parties d'eau.

NOTA : peut être utilisé pur en cas de surfaces particulièrement sale ou présentant un dépôt de tartre important, vérifier dans ce cas au préalable, la compatibilité avec le produit concentré.



RECOMMANDATIONS



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contient

- moins de 5% de : agents de surface amphotères – désinfectants – parfums.

Usage biocide TP 02

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM cas 7173-51-5 10 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Elimination du produit et de l'emballage : faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon.

L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai dans les conditions et doses d'utilisation préconisées.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.